

Conditions générales d'utilisation

Les présentes conditions régissent l'utilisation des Services et constituent un accord entre vous et la société Sage identifiée ci-dessous.

1. Définitions

Le terme « Société affiliée » désigne toute entité qui contrôle directement ou indirectement l'entité concernée, qui est contrôlée par celle-ci ou qui est sous contrôle commun avec celle-ci, le terme « contrôle » désignant la détention directe ou indirecte d'au moins la majorité des droits de vote au sein de l'entité, ou, à défaut, le pouvoir de diriger la gestion et les politiques de l'entité. Une entité n'est considérée comme une Société affiliée que tant que ce contrôle perdure.

Le terme « Contrat » désigne les présentes conditions, votre ou vos Commandes, l'avenant relatif au traitement des données, la déclaration de confidentialité, tout cahier des charges conclu entre vous et nous, ainsi que toutes les pièces jointes, annexes et appendices aux présentes ou à une Commande ou à un cahier des charges, ou tout autre document ou conditions générales mentionnés dans l'un des éléments susmentionnés.

Le terme « Politique relative à l'IA » désigne toute politique que nous publions ou mettons à disposition de temps à autre (y compris toute modification apportée à celle-ci) et que nous vous communiquons, contenant les exigences et restrictions applicables à l'utilisation des Systèmes d'IA par vous-même et vos Utilisateurs.

Le terme « Résultats générés par l'IA » désigne le contenu généré et renvoyé à un Utilisateur à la suite d'une requête de cet Utilisateur ou de son utilisation d'un Système d'IA dans le cadre des Services ou intégré à ceux-ci.

« Données d'entrée IA » désigne toutes les données saisies dans un système d'IA, par vous ou par tout Utilisateur, y compris (sans s'y limiter) les invites, les requêtes et les instructions (quel que soit le support ou le format), à l'exclusion toutefois : (a) des invites d'instructions, des injections contextuelles, des entrées au niveau du système ou de tout autre contenu technique fourni par ou pour le compte de Sage ; ou (b) des données de personnalisation ou de réglage fin fournies par Sage

Le terme « Données d'IA » désigne l'ensemble des Données d'entrée d'IA, des Résultats générés par l'IA et de toutes les données dérivées de celles-ci ou les contenant.

« Système d'IA » désigne toute technologie, tout système, tout modèle, tout outil ou toute fonctionnalité d'intelligence artificielle, y compris l'apprentissage automatique, l'apprentissage profond, l'IA générative, ainsi que toute fonctionnalité ou capacité d'IA autonome, semi-autonome ou agentique.

Le terme « Données d'IA » désigne l'ensemble des données d'entrée de l'IA, des résultats générés par l'IA et de toutes les données dérivées de celles-ci ou les contenant.

Le terme « Système d'IA » désigne l'ensemble des technologies, systèmes, modèles, outils ou fonctionnalités d'intelligence artificielle, y compris l'apprentissage automatique, l'apprentissage profond, l'IA générative, ainsi que toute fonctionnalité ou capacité d'IA autonome, semi-autonome ou agentique.

Les « Données client » désignent les données, informations, fichiers, photos, documents ou éléments fournis, saisis, partagés ou soumis par les Utilisateurs, ou de toute autre manière en votre nom, via les Services, qui peuvent inclure des données (y compris des Données à caractère personnel) relatives aux Utilisateurs, à vos clients, fournisseurs, employés ou autres tiers, et comprennent toutes les Données d'entrée IA.

Le terme « Contrat de traitement des données » désigne le Contrat de traitement des données publié sur <https://www.sage.com/en-gb/legal/terms-and-conditions/product-and-service-terms-and-conditions/data-processing-agreement/> (ou toute autre URL qui vous aura été communiquée), tel que modifié de temps à autre.

Le terme « Lois sur la protection des données » a le sens qui lui est donné dans le Contrat de traitement des données.

« Documentation » désigne les guides d'utilisation, spécifications et manuels en ligne ou écrits relatifs aux Services mis à disposition par Sage, ainsi que leurs mises à jour, à l'exclusion de tout résultat généré par l'IA.

La « Date d'entrée en vigueur » (i) du présent Contrat désigne la date à laquelle la première Commande est signée par vous et par nous, et (ii) d'une Commande désigne la date à laquelle la Commande est signée par vous et par nous.

Le terme « Force majeure » désigne un cas de force majeure (par exemple, une catastrophe naturelle, un accident ou une épidémie) ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de la partie invoquant l'empêchement d'exécution (par exemple, des actes de guerre, des actes de terrorisme, des mesures prises par les autorités publiques ou par un tiers échappant au contrôle de ladite partie).

Le terme « droits de propriété intellectuelle » désigne les droits reconnus par toute juridiction concernant les œuvres intellectuelles, tels que les droits de brevet (y compris les droits de priorité), les droits sur les dessins et modèles, les droits d'auteur (y compris les droits moraux), les droits sur les schémas de configuration, les droits relatifs aux secrets d'affaires, les marques de commerce, les marques de service, le savoir-faire, les droits sur les noms de domaine, les droits sur les bases de données, les droits sur les informations confidentielles et tous les autres droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient enregistrés ou non, y compris toutes les demandes (ou droits de déposer une demande) ainsi que les renouvellements et prolongations de ces droits, et tous les droits ou formes de protection similaires ou équivalents qui existent ou existeront, actuellement ou à l'avenir, dans n'importe quelle partie du monde.

Le terme « Commande » désigne un document de commande (tel qu'un Annexe de commande) signé par vous et par nous en vue de la souscription aux Services et/ou, le cas échéant, de la prestation de services professionnels par nos soins.

Le terme « Données à caractère personnel » a le sens qui lui est donné dans le Contrat de traitement des données.

« **Politique de confidentialité** » désigne la politique de confidentialité publiée sur <https://www.sage.com/en-gb/legal/privacy-and-cookies/> (ou toute autre URL qui vous aura été communiquée), telle que modifiée de temps à autre.

Le terme « **Revendeur** » désigne un revendeur Sage agréé auprès duquel vous souscrivez un abonnement aux Services.

Le terme « Sage » désigne The Sage Group plc ou ses sociétés affiliées.

« **Données Sage** » désigne les informations figurant dans une Commande, les données relatives à la configuration et à l'utilisation des Services, la Documentation, ainsi que toute autre information qui vous est fournie via votre connexion aux Services ou par tout autre moyen par Sage dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, à l'exclusion des Données client et des Résultats générés par l'IA

« Services » désigne l'application logicielle Sage 50 mise à disposition en ligne par Sage, y compris tous les composants hors ligne ou mobiles associés, les mises à jour (qu'elles soient facultatives ou obligatoires), ainsi que tous les modules complémentaires, modules, caractéristiques ou fonctionnalités compatibles avec les produits ou services, y compris les systèmes d'IA, à l'exclusion de tous les services tiers.

Le terme « **Fournisseur tiers** » désigne tout tiers (autre que Sage) qui fournit un Service tiers.

« **Service(s) tiers** » désigne tout produit (y compris, sans s'y limiter, les logiciels de toute nature, les services cloud ou les formulaires), outil (y compris les outils d'intégration ou de développement), service (y compris la mise en œuvre, la configuration, le développement ou la comptabilité) ou tout outil, produit ou service d'un tiers qui utilise ou exploite un système d'IA, qui vous est fourni dans le cadre d'un contrat ou de conditions générales distincts, ou qui vous est fourni directement par un **fournisseur tiers**.

Le terme « Mises à jour » désigne toutes les modifications futures, fonctionnalités supplémentaires, améliorations, correctifs, corrections, révisions et œuvres dérivées pouvant être apportées aux Services ou à la Documentation.

« Utilisateur » désigne une personne physique désignée, autorisée par vous à utiliser les Services et la Documentation, pour laquelle vous avez souscrit un abonnement, et à qui vous ou nous, à votre demande, avons fourni des identifiants d'accès aux Services.

Les termes « nous », « notre » ou « nos » désignent Sage Software Canada Limited.

« vous » ou « votre » désigne la personne qui accepte le présent Contrat, étant entendu que si cette acceptation est effectuée au nom d'une société ou d'une autre entité juridique : (i) le signataire déclare avoir le pouvoir de lier ladite entité aux termes du présent Contrat ; (ii) « vous » et « votre » font référence à ladite entité ; et (iii) vous pouvez être désigné

sous le nom de « Société » dans les Commandes.

Les autres termes en majuscules ont la signification qui leur est attribuée ailleurs dans le présent Contrat.

2. Droits d'utilisation

2.1. Accès aux Services. Sous réserve des conditions générales du présent Contrat et du paiement par vous de tous les frais applicables, nous vous accordons un droit à durée limitée, non exclusif, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence ni d'un transfert (sauf autorisation expresse prévue dans les présentes), vous permettant d'accéder aux Services et de les utiliser uniquement à des fins professionnelles internes.

2.2. Abonnements des utilisateurs. Les Services sont souscrits sous forme d'abonnements à durée déterminée. Chaque utilisateur doit disposer d'un abonnement valide aux Services. Nous nous réservons le droit de surveiller votre utilisation des Services afin de garantir l'exécution du présent Contrat et/ou de vérifier le respect des limites d'abonnement et des dispositions du présent Contrat.

2.3. Versions. Nous proposons différentes versions des Services. Les caractéristiques et fonctionnalités spécifiques de chaque version sont décrites plus en détail dans la Documentation. Nous mettons à jour votre version

des Services à la dernière version, au fur et à mesure que nous mettons ces mises à jour à la disposition de l'ensemble de nos clients.

2.4. Vos responsabilités. Vous devez utiliser les Services uniquement conformément au présent Contrat et à la Documentation. Il vous incombe : (i) d'assurer la sécurité et la confidentialité (et de veiller à ce que vos Utilisateurs en fassent de même) de tous les identifiants d'accès des Utilisateurs ; (ii) de mettre en place des rôles, autorisations, politiques et procédures internes appropriés pour une utilisation sûre et sécurisée des Services ; (iii) l'activité de vos Utilisateurs au sein des Services ; (iv) le respect par vos Utilisateurs du présent Contrat et de la Documentation ; (v) l'exactitude, la qualité, la fiabilité et la légalité des Données client, ainsi que les moyens par lesquels vous acquérez ces Données client et les saisissez dans les Services ou les mettez autrement à la disposition de Sage ou de tout Fournisseur tiers dans le cadre des Services ; et (vi) veiller à ce que tout accès aux Services (y compris aux Systèmes d'IA) et toute utilisation de ceux-ci par vous-même et vos Utilisateurs soient conformes au présent Contrat, à la Documentation et à la Politique relative à l'IA, que vous et vos Utilisateurs acceptez en continuant à accéder aux Services (ou à tout Système d'IA) ou à les utiliser après toute mise à jour de ceux-ci, et vous serez responsable de toute violation de la Politique relative à l'IA commise par un Utilisateur. Vous devez nous informer sans délai si vous constatez, ou soupçonnez raisonnablement, que la sécurité de votre compte a été compromise.

2.5. Restrictions. Sauf autorisation expresse de notre part préalable à chaque utilisation, vous ne devez pas : (i) partager les identifiants d'un utilisateur humain avec un tiers, un système tiers ou tout système d'IA agissant en votre nom ou au nom d'un utilisateur, ou sur leurs instructions, sans l'autorisation écrite préalable de Sage, étant entendu que nous pouvons, à notre seule discrétion, autoriser un système d'IA à accéder aux Services et à interagir avec ceux-ci à l'aide d'identifiants distincts émis ou approuvés par nous et destinés à être utilisés par un seul système d'IA, et tout accès aux Services ou toute interaction avec ceux-ci par ou pour le

compte d'un système d'IA doit s'effectuer exclusivement à l'aide de ces identifiants ; (ii) utiliser les Services et/ou la Documentation pour fournir des services à un tiers, utiliser les Services en tant que centre de services ou enfreindre ou contourner de quelque manière que ce soit les limitations ou restrictions d'utilisation que nous vous avons communiquées ; (iii) extraire le code source ou utiliser des outils pour observer le fonctionnement interne des Services, ou pour les analyser, les sonder ou y pénétrer ; (iv) sauf autorisation expresse prévue par le présent Contrat, copier, modifier, dupliquer ou créer des œuvres dérivées, encadrer, mettre en miroir, republier, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer tout ou partie des Services et/ou de la Documentation (selon le cas) sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit ; (v) supprimer toute mention ou tout avis de propriété des Services ou de la Documentation ; (vi) accéder à tout ou partie des Services et de la Documentation afin de créer un produit ou un service concurrençant les Services et/ou la Documentation, ou de procéder à une analyse comparative avec un produit ou service n'appartenant pas à Sage ; (vii) sous réserve de la section « Cession » du présent Contrat, concéder sous licence, vendre, louer, donner en location, transférer, céder, distribuer, afficher, divulguer ou exploiter commercialement de toute autre manière, ou mettre de toute autre manière les Services et/ou la Documentation à la disposition de tout tiers autre que les Utilisateurs ; (viii) utiliser ou accéder aux Services : (a) pour envoyer des spams, des messages en double ou non sollicités en violation des lois ou réglementations applicables ; (b) pour stocker des données sensibles, telles que des informations financières ou des numéros de sécurité sociale, en dehors des champs prévus à cet effet ; (c) pour envoyer, stocker ou fournir de toute autre manière du contenu portant atteinte aux droits d'un tiers ; (d) pour envoyer, stocker ou fournir de toute autre manière du contenu contenant des virus, des vers, des chevaux de Troie ou tout autre code informatique nuisible ; ou (e) à toute autre fin illégale, discriminatoire ou illicite ; ou (ix) d'accéder aux Services ou d'interagir avec ceux-ci, ou de permettre à tout tiers (y compris tout Fournisseur tiers) d'accéder aux Services ou d'interagir avec ceux-ci, au moyen de tout Système d'IA ou au moyen de tout robot, bot, spider, crawler, script, screen-scraping, d'extraction de données Web ou d'extraction de données automatisée ou manuelle, dans chaque cas où cet accès, cette interaction ou cette extraction est utilisé(e) pour, ou pourrait raisonnablement être susceptible de, récupérer, collecter, extraire ou obtenir de toute autre manière des Données d'IA, des Données Sage ou toute autre donnée ou contenu provenant des Services d'une manière qui entraîne, ou crée un risque de, fuite, d'exfiltration ou d'extraction non autorisée de ces données à partir des Services. Vous ne devez pas sciemment aider un tiers ou une technologie tierce à mener l'une des activités susmentionnées.

3. Disponibilité et assistance

3.1. Disponibilité. Nous déploierons des efforts commercialement raisonnables pour maintenir la disponibilité des Services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve des opérations de maintenance planifiées, des cas de force majeure et des dispositions du présent Contrat. Nous nous efforcerons de programmer les opérations de maintenance planifiées affectant la disponibilité des Services en dehors des heures de pointe, et vous recevrez un préavis raisonnable (qui pourra être publié au sein des Services ou par tout autre moyen) concernant ces opérations de maintenance planifiées. Nous déploierons des efforts commercialement

raisonnables pour vous informer dès que cela sera raisonnablement possible de toute interruption imprévue des Services et pour résoudre le problème dans les meilleurs délais. La présente section et tout accord de niveau de service ne s'appliqueront pas aux composants hors ligne ou téléchargeables des Services, ni à tout fonctionnement des Services dépendant, en tout ou en partie, de ces composants.

3.2. Modifications. Dans le cas où votre utilisation des Services porterait atteinte à l'intégrité, à la sécurité, à la disponibilité ou aux performances des Services, ou les perturberait, nous pourrions modifier, restreindre temporairement ou suspendre votre utilisation des Services. Les parties coopéreront de bonne foi afin de résoudre le problème dès que cela sera raisonnablement possible.

3.3. Assistance technique. Vos utilisateurs ayant suivi une formation à l'utilisation des Services bénéficieront d'une assistance technique pour les Services et/ou d'une assistance renforcée conformément aux conditions de la Commande. L'assistance technique peut, à notre discrétion, être fournie par le biais d'une aide en ligne, de FAQ et de guides de formation. Elle peut également être fournie, à notre discrétion, par e-mail, par chat ou (dans des circonstances limitées) par assistance en direct. Nous ne sommes pas tenus d'assurer la maintenance ou le support de toute personnalisation des Services ou de tout Service tiers, même s'ils sont vendus par nos soins, sauf en vertu d'un accord distinct signé par les parties.

3.4. Services professionnels. Nous pouvons également fournir des services professionnels, tels que des services de conseil ou de migration de données. Ces services ne relèvent pas du champ d'application des Services et nécessitent un accord écrit distinct entre les parties.

4. Tarifs et paiement

4.1. Tarifs. Les tarifs sont libellés dans la devise indiquée sur nos factures. Nous pouvons, de temps à autre, modifier nos tarifs. Vous serez informé au moins 30 jours à l'avance avant que nous n'appliquions toute modification tarifaire à vos abonnements aux Services. Ces modifications n'affecteront pas les prix des Services pendant la période d'abonnement en cours et prendront effet lors de votre prochaine période de renouvellement, qui débutera au moins 30 jours après notre notification de la modification tarifaire. Nous pouvons, à notre entière discrétion, vous accorder une remise sur les Services. Si vous réduisez le volume ou le nombre de licences pour des éléments auxquels vous êtes déjà abonné au cours d'une période d'abonnement en cours, nous pouvons alors réduire ou supprimer le niveau de remise que nous vous avons accordé à compter de la date de votre prochaine commande de renouvellement.

4.2. Suppléments. Si, au cours d'une période d'abonnement en cours, (i) des volumes, modules ou licences supplémentaires sont ajoutés à des éléments auxquels vous êtes déjà abonné, ces abonnements supplémentaires seront facturés au prorata au prix de l'abonnement préexistant correspondant, et (ii) si vous ajoutez de nouveaux abonnements à des éléments auxquels vous n'êtes pas encore abonné, ces éléments seront facturés au prorata au prix catalogue en vigueur à ce moment-là.

4.3. Informations de facturation et de contact. Vous vous engagez à nous fournir des informations de facturation et de contact complètes et exactes, y compris, le cas échéant, les coordonnées d'un interlocuteur technique spécifique, pour votre compte chez nous, et à nous signaler sans délai tout changement.

4.4. Taxes. Tous les frais s'entendent hors taxes, prélèvements et droits applicables, et vous êtes responsable de leur paiement, à l'exception des taxes sur notre revenu net. Si nous sommes tenus de percevoir les taxes applicables, nous les incluons sur la facture qui vous sera adressée, et vous devrez nous régler l'intégralité de ces montants, sauf si vous nous fournissez en temps utile un certificat d'exonération fiscale valide. Chaque partie fournira en temps utile à l'autre partie tous les documents et informations pouvant être requis en vertu des lois et réglementations fiscales applicables ou pour s'y conformer.

4.5. Retard de paiement ; défaut de paiement. Si nous ne recevons pas les frais que vous nous devez à la date d'échéance applicable, ces frais porteront intérêt au taux le plus bas entre 1,5 % par mois et le taux maximal autorisé par la loi. Le défaut de paiement de tout frais relatif aux Services (qu'il soit dû à Sage ou à un revendeur) ou de tout autre montant que vous nous devez constitue une violation substantielle du présent Contrat.

4.6. Abonnements sans licence. Si nous identifions des volumes supplémentaires, des modules, des abonnements augmentés ou de nouveaux abonnements et que ces éléments ne font pas l'objet d'une licence conformément au présent Contrat, ils seront alors facturés et les frais seront dus à la date d'échéance spécifiée dans la Commande. Ces frais seront calculés rétroactivement à compter de la première des deux dates suivantes : (i) la date de votre dernière Commande de renouvellement ; et (ii) la date de la dernière utilisation de ces éléments.

5. Droits de propriété et données

5.1. Services. Sous réserve des droits limités expressément accordés en vertu du présent Contrat, Sage et nos concédants de licence (le cas échéant) se réservent et détiennent tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Services (y compris toute configuration et personnalisation, modification, amélioration et mise à jour s'y rapportant), aux Données Sage et à la Documentation, y compris tous les droits de propriété intellectuelle qui y sont associés. Tous les droits non expressément accordés dans le présent Contrat sont réservés par Sage. Le nom « Sage », le logo et les noms de produits associés aux Services sont des marques de Sage ou de tiers, et aucun droit ni aucune licence n'est accordé pour les utiliser en vertu du présent Contrat.

5.2. Données client. Sous réserve des droits limités expressément accordés en vertu des présentes, entre les parties, vous détenez tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs aux Données client.

5.3. Résultats générés par l'IA. Sage ne revendique aucun droit de propriété sur les résultats générés par l'IA. Vous êtes seul responsable de toute utilisation, modification, combinaison avec d'autres éléments et publication de tout résultat généré par l'IA.

5.4. Licence. Vous accordez à Sage, à ses sociétés affiliées et à ses sous-traitants un droit libre de redevance, non exclusif et susceptible d'être concédé en sous-licence, d'utiliser, d'héberger, de traiter, de copier, de stocker, d'analyser, afficher, transformer, reformater, combiner et créer des œuvres dérivées à partir des Données client et des Résultats générés par l'IA, uniquement dans la mesure nécessaire pour : (i) développer, créer, améliorer, optimiser et mettre à disposition nos services, produits et applications, ainsi que ceux de nos sociétés affiliées ; (ii) fournir, administrer et garantir le bon fonctionnement des Services et

des systèmes associés ; (iii) nous conformer aux lois applicables ; et (iv) exercer nos droits et remplir nos obligations en vertu du présent Contrat.

5.5. Commentaires. Vous pouvez, sans y être obligé, fournir à Sage, à ses revendeurs ou à ses sous-traitants des idées, suggestions, demandes, recommandations ou commentaires concernant les Services (« Commentaires »). Si vous le faites, sous réserve des droits limités expressément accordés dans le présent Contrat, Sage détiendra l'ensemble des droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs aux Commentaires, y compris toute configuration et personnalisation.

5.6. Analyse des données ; développement de produits. Sage peut collecter des données résultant de l'utilisation des Services par les Utilisateurs, telles que des métadonnées, des indicateurs de performance et des tendances ou volumes d'utilisation (« **Données d'utilisation** »). Sage peut utiliser les Données d'utilisation à des fins commerciales légitimes, à condition que, sauf pour fournir ou facturer les Services, pour faciliter la gestion des Services tiers auxquels vous êtes abonné, ou lorsque la loi l'exige, toute divulgation ou utilisation externe des Données d'utilisation par Sage se fasse sous une forme agrégée qui ne permette pas de vous identifier, ni d'identifier les Utilisateurs ou d'autres personnes, sauf si vous donnez votre consentement contraire ou si vous initiez vous-même le partage des Données d'utilisation.

6. Données

6.1. Confidentialité des données. Chaque partie s'engage à respecter le Contrat de traitement des données, et les références à l'« Accord » qui y figurent doivent être interprétées comme des références au présent Accord. Toutes les Données à caractère personnel utilisées pour fournir les Services seront traitées conformément aux exigences du Contrat de traitement des données. De plus amples informations sur la manière dont Sage utilise les Données à caractère personnel sont fournies dans la Déclaration de confidentialité.

7. Confidentialité et sécurité des données

7.1. Informations confidentielles. Le terme « Informations **confidentielles** » désigne toutes les informations d'une partie ou de ses sociétés affiliées (ci-après dénommées « le Divulgateur ») communiquées à l'autre partie ou à ses sociétés affiliées (ci-après dénommées « le Destinataire »), que ce soit oralement ou par écrit, qui sont désignées comme confidentielles ou qui doivent raisonnablement être considérées comme confidentielles compte tenu de la nature des informations et des circonstances de leur divulgation.

7.2. Exceptions. Ne sont pas considérées comme des informations confidentielles : (i) les informations dont le Destinataire avait connaissance sans restriction de confidentialité avant leur divulgation par le Divulgateur ; (ii) les informations qui étaient ou deviennent de notoriété publique sans qu'il y ait eu de faute de la part du Destinataire ; (iii) les informations que le Destinataire a légitimement reçues d'un tiers autorisé à procéder à une telle divulgation sans restriction ; (iv) les informations qui ont été développées de manière indépendante par le Destinataire sans utilisation des

Informations confidentielles du Divulgateur ; et (v) les informations dont la divulgation a été autorisée par écrit par le Divulgateur.

7.3. Obligations de confidentialité. Le Destinataire mettra en œuvre le même degré de diligence et les mêmes ressources que ceux qu'il consacre à ses propres informations confidentielles de nature similaire (sans toutefois descendre en dessous d'un niveau de diligence raisonnable) afin de protéger les informations confidentielles du Divulgateur contre toute utilisation ou divulgation non autorisée par le présent accord ou par le Divulgateur. Le Destinataire peut divulguer les Informations confidentielles du Divulgateur à ses salariés, à ses sociétés affiliées et à ses prestataires de services qui ont besoin d'accéder à ces Informations confidentielles pour donner effet aux dispositions du présent Contrat, à condition qu'ils soient liés par des obligations de confidentialité au moins aussi restrictives que celles prévues dans les présentes. Le Destinataire sera responsable de tout manquement à la présente section de la part de ses salariés, de ses sociétés affiliées et de ses prestataires de services.

7.4. Divulgation requise par la loi. Le Destinataire peut divulguer des Informations confidentielles dans la mesure où cela est requis par une décision judiciaire, une décision administrative ou la loi, à condition qu'il en informe préalablement le Divulgateur (sauf si les forces de l'ordre ou un tribunal lui demandent ou lui ordonnent de ne pas le faire) et qu'il apporte une assistance raisonnable, aux frais du Divulgateur, afin de permettre à ce dernier de demander une ordonnance de protection ou d'empêcher ou de limiter de toute autre manière cette divulgation.

7.5. Mesures injonctives. Tout manquement aux obligations de confidentialité du Destinataire est susceptible de causer un préjudice irréparable, que l'argent ne saurait réparer de manière satisfaisante ; par conséquent, le Divulgateur peut demander des mesures injonctives en cas de manquement, réel ou potentiel, à la section 6.3, sans avoir à prouver l'existence d'un préjudice ni à déposer une caution ou toute autre garantie.

7.6. Autres droits. La présente section 7 ne porte pas atteinte aux droits de Sage en vertu de la section 5.4.

8. Services de tiers

8.1. Absence d'aval ou de garantie. Nous pouvons vous présenter, ou les Services peuvent s'intégrer à, des Services tiers fournis par des Prestataires tiers. Nous n'approuvons pas ces Services tiers, ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune garantie ni ne faisons aucune promesse à leur sujet, et n'assumons aucune responsabilité à leur égard. En conséquence, nous ne serons en aucun cas responsables des dommages, responsabilités ou pertes causés par tout acte ou omission concernant un service tiers, qu'il soit : (i) décrit comme « autorisé », « certifié », « recommandé » ou similaire ; ou (ii) inclus dans votre Commande ou dans les Services. Pour éviter toute ambiguïté, ce qui précède inclut tout système d'IA employé, utilisé par ou faisant partie d'un service tiers fourni par un prestataire tiers. Votre utilisation des services tiers est soumise aux conditions générales imposées par le prestataire tiers concerné, en complément du présent Contrat (dans la mesure où elles s'appliquent). En cas de conflit ou d'incohérence entre le présent Contrat et les conditions générales imposées par les Fournisseurs tiers, le présent Contrat prévaut en ce qui concerne l'utilisation du Service. Vous êtes seul responsable de l'évaluation des Services tiers et des Fournisseurs tiers, ainsi que de la prise de connaissance de l'ensemble des conditions générales

applicables de ces Fournisseurs tiers.

8.2. Clause de non-responsabilité. Nous n'avons aucune obligation de mettre à disposition ou d'assurer le support des Services tiers et ne garantissons pas l'interopérabilité initiale ou continue des Services avec quelque Service tiers que ce soit. Si les Services tiers cessent d'être mis à disposition pour une interopérabilité avec une fonctionnalité quelconque des Services à des conditions raisonnables, nous pouvons cesser de fournir cette fonctionnalité sans vous accorder de remboursement, de crédit ou de compensation.

8.3. Partage des données. Si vous utilisez un service tiers qui nécessite ou implique l'accès à des données client ou leur transfert, vous reconnaissez que cet accès ou ce transfert s'effectue entre vous et le prestataire tiers conformément aux mentions et politiques de confidentialité de ce dernier, et que nous sommes autorisés à fournir les données client à la demande du prestataire tiers. Nous ne sommes pas responsables des modifications, pertes, dommages ou suppressions des Données client par tout Service tiers que vous utilisez.

8.4. Restrictions relatives au partage des données. Sauf si la loi applicable l'exige, vous ne devez pas, et vous devez veiller à ce qu'aucun système d'IA d'un prestataire tiers ne transmette, n'exporte, ne copie, ne « scrape », n'extraie, ne collecte ou ne mette de quelque autre manière que ce soit à disposition des données d'IA ou des données Sage : (i) vers un environnement tiers n'ayant pas été autorisé par Sage ; ou (ii) vers tout pipeline d'externe destiné à l'entraînement, au réglage fin ou au développement de modèles d'intelligence artificielle. Vous devez, et devez veiller à ce que tout système d'IA d'un fournisseur tiers veille à ce que toutes les données client ne soient transmises, exportées, copiées ou mises à disposition de quelque manière que ce soit vers un environnement tiers qu'en utilisant des mécanismes de transport approuvés par Sage. Pour éviter toute ambiguïté, cette interdiction s'applique à tout moyen d'extraction, y compris le « scraping », le « screen-scraping », le « crawling » ou toute technique de collecte automatisée ou manuelle.

9. Durée et résiliation

9.1. Durée. Tous les abonnements aux Services auront une durée d'un an. Si vous ajoutez des abonnements après le début d'une période d'abonnement, leur durée initiale correspondra à la durée restante de la période d'abonnement en cours. Tous les abonnements seront automatiquement renouvelés pour des périodes supplémentaires d'un an (ou pour une durée de renouvellement différente, telle que stipulée dans votre commande de renouvellement) au prix catalogue, à moins que l'une des parties ne notifie à l'autre son intention de ne pas renouveler l'abonnement au moins 30 jours avant la fin de la période d'abonnement concernée. Vous ne pouvez pas modifier votre abonnement au cours des 30 jours précédant la fin de la période d'abonnement concernée. Si vous ne passez pas de commande de renouvellement avant la fin d'une période d'abonnement, nous pouvons suspendre votre accès aux Services jusqu'à ce que vous le fassiez. Le présent Contrat restera en vigueur jusqu'à l'expiration de tous les abonnements des Utilisateurs ou jusqu'à sa résiliation conformément aux dispositions ci-dessous.

9.2. Résiliation. Chacune des parties peut résilier le présent Contrat :

(i) en envoyant un avis de non-renouvellement comme prévu ci-dessus ; (ii) si l'autre partie a commis une violation substantielle du présent Contrat, moyennant notification écrite

à la partie en défaut de la violation et, si cette violation est susceptible d'être corrigée, un délai d'au moins 30 jours pour y remédier ; ou

(iii) sur notification écrite adressée à l'autre partie si celle-ci fait l'objet d'une demande de mise en faillite ou d'une autre procédure relative à l'insolvabilité, à la mise sous administration judiciaire, à la liquidation ou à la cession au profit des créanciers. Si vous commettez une violation substantielle du présent Contrat, nous pouvons, sans préjudice de nos autres droits et recours, suspendre temporairement ou résilier votre accès aux Services ou suspendre l'exécution de nos obligations au titre du présent Contrat.

9.3. Effets de la résiliation. À l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat : (i) toutes les licences d'Utilisateur applicables et les autres droits qui vous ont été accordés prendront fin immédiatement ; (ii) les droits, recours, obligations (y compris les obligations de paiement) et responsabilités d'une partie accumulés jusqu'à la date de résiliation ne seront pas affectés ; (iii) à moins que vous n'ayez résilié le présent Contrat en raison d'un manquement grave de notre part tel que prévu ci-dessus, nous ne serons pas tenus de rembourser les frais prépayés et non utilisés ; et (iv) sous réserve de la section 9.5, le Destinataire devra, à la demande du Divulgateur, supprimer ou détruire les Informations confidentielles du Divulgateur en sa possession ou sous son contrôle. Nonobstant ce qui précède, le Destinataire peut conserver les Informations confidentielles du Divulgateur (a) dans la mesure requise par

la loi ou par une autorité publique, ou (b) si celles-ci sont automatiquement stockées conformément aux politiques de sauvegarde généralement applicables du Destinataire (« **Supports de sauvegarde** »). Tous les Supports de sauvegarde resteront soumis aux obligations de confidentialité énoncées dans les présentes, nonobstant l'expiration ou la résiliation du présent Contrat, tant qu'ils ne seront pas supprimés.

9.4. Survie. Les articles 1, 5, 7, 9, 11, 12 et 13 resteront en vigueur même après l'expiration ou la résiliation du présent Contrat.

9.5. Accès aux données du client.

(a) Sous réserve de la section 9.5(b) :

(i) Vous pouvez exporter les Données client à tout moment pendant la durée du présent Contrat.

(ii) Nous ne supprimerons pas les Données client de notre environnement de production pendant une période pouvant aller jusqu'à 14 jours après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat et pourrions vous aider à exporter les Données client pendant cette période, à notre tarif horaire standard de conseil. À l'issue de cette période de 14 jours, nous aurons le droit de supprimer toutes les Données client et n'aurons plus aucune obligation de les mettre à votre disposition.

(b) Nonobstant la clause **Error! Reference source not found.** (a) : (i) les données d'IA ne font pas partie des données client exportées en vertu de la clause 9.5(a)(i) et ne peuvent être ni exportées ni restituées au client ; (ii) Sage n'est pas tenue de supprimer les Données d'IA à la suite de la résiliation ou de l'expiration du présent Contrat, et les droits de Sage d'utiliser les Données d'IA en vertu de la clause 5.4 subsisteront après la résiliation ; et (iii) les Données d'IA ne font pas l'objet de demandes de suppression en vertu du

présent Contrat ; (iv) Pour éviter toute ambiguïté, lorsque des données constituent à la fois des Données client et des Données d'IA, elles seront traitées comme des Données d'IA aux fins de la présente section.

(c) Veuillez consulter le Contrat de traitement des données et la Déclaration de confidentialité pour plus de détails sur la conservation des données.

10. Garanties

10.1. Pouvoir. Chaque partie déclare à l'autre qu'elle dispose du pouvoir de conclure le présent Contrat, d'exécuter ses obligations en vertu de celui-ci et d'octroyer les droits et licences accordés dans les présentes.

10.2. Nos garanties. Nous garantissons que : (i) les Services fonctionneront pour l'essentiel conformément à la Documentation ; (ii) nous ne réduirons pas les fonctionnalités essentielles des Services pendant la durée de l'abonnement en cours ; et (iii) nous fournirons tous les services professionnels avec le soin requis et conformément aux normes du secteur.

10.3. Recours. Si vous nous signalez par écrit que les Services ou nos prestations professionnelles ne sont pas conformes à l'une des garanties énoncées à la section 9.2, nous déploierons des efforts commercialement raisonnables pour examiner et corriger sans délai toute non-conformité de ce type. Vous déploierez des efforts commercialement raisonnables pour limiter tout préjudice résultant d'une telle non-conformité. Sous réserve de votre droit de résilier le présent Contrat pour motif valable, la présente section 9.3 constitue votre seul et unique recours en cas de violation des garanties prévues à la section 9.2.

10.4. EXCLUSION DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES. SAUF DISPOSITION EXPRESSE CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, ET DANS LES LIMITES MAXIMALES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, LES SERVICES SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT » ET « TELS QUE DISPONIBLES » ET SONT DESTINÉS UNIQUEMENT À UN USAGE COMMERCIAL, SOUS RÉSERVE DES RESTRICTIONS PRÉVUES DANS LE PRÉSENT CONTRAT OU DANS LA DOCUMENTATION. NOUS, AU NOM DE NOUS-MÊMES, DE NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET DE NOS CONCÉDANTS DE LICENCE, DÉCLINONS, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUTES LES AUTRES DÉCLARATIONS, GARANTIES, CONDITIONS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES, QU'ILS SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES, LÉGAUX OU AUTRES, Y COMPRIS CEUX (I) DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE QUALITÉ SATISFAISANTE, (II) D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER,

(III) DE NON-CONTREFAÇON ET (IV) DÉCOULANT DES COUTUMES, DES USAGES DU COMMERCE, DES PRATIQUES COMMERCIALES ANTÉRIEURES OU DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS. SAUF DISPOSITION EXPRESSE

PRÉVU DANS LES PRÉSENTES, NOUS, NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET NOS CONCÉDANTS DE LICENCE NE DONNONS AUCUNE GARANTIE, NE FAISONS AUCUNE DÉCLARATION, NE DONNONS AUCUNE ASSURANCE ET NE NOUS ENGAGEONS PAS À CE QUE VOTRE UTILISATION DES SERVICES SOIT ININTERROMPUE OU EXEMPT D'ERREURS, À CE QUE LES SERVICES SOIENT EXEMPTS DE BOGUES, D'ERREURS OU DE

FAUTES, À CE QUE LES SERVICES, LA DOCUMENTATION, LES INFORMATIONS ET/OU LES RÉSULTATS GÉNÉRÉS PAR L'IA QUE VOUS OBTENEZ PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SERVICES RÉPONDRONT À VOS EXIGENCES OU PRODUISSENT DES RÉSULTATS OU DES CONSÉQUENCES PARTICULIÈRES, NI QUE LES SERVICES PRODUISSENT DES RÉSULTATS GÉNÉRÉS PAR L'IA, DES ANALYSES GÉNÉRÉES PAR DES MACHINES, DES TESTS DE PERFORMANCE, DES INFORMATIONS OU DES RÉPONSES EXEMPTS D'ERREURS. NOUS, NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET NOS CONCÉDANTS DE LICENCE NE SOMMES PAS RESPONSABLES : (A) DES PROBLÈMES LIÉS AUX SERVICES RÉSULTANT DES DONNÉES DU CLIENT, DE SERVICES TIERS, DE FOURNISSEURS TIERS OU DE VOTRE MATÉRIEL, DE VOS PILOTES, DE VOS SYSTÈMES D'EXPLOITATION, DE VOS RÉSEAUX LOCAUX, DE VOS PARE-FEU OU DE VOS CONFIGURATIONS ; OU (B) TOUT RETARD, DÉFAILLANCES DE LIVRAISON OU TOUTE AUTRE PÉRIODE OU TOUT DOMMAGE RÉSULTANT DU TRANSFERT DE DONNÉES SUR DES RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION, Y COMPRIS INTERNET, ET VOUS RECONNAÎSSEZ QUE LES SERVICES ET LA DOCUMENTATION PEUVENT ÊTRE SUJETS À DES RETARDS ET À D'AUTRES PROBLÈMES INHÉRENTS À L'UTILISATION DE CES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION. VOUS RECONNAÎSSEZ EN OUTRE QUE NOUS NE FOURNISSEONS AUCUN CONSEIL EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ, DE FISCALITÉ, DE FINANCES, D'INVESTISSEMENT, DE DROIT OU AUTRE, NI À VOUS, NI AUX UTILISATEURS, NI À AUCUN TIERS.

11. Indemnisation

11.1. Notre indemnisation. Sous réserve de la section 11.5 :

- (a) et sous réserve de la section 11.1(b) , nous nous engageons à vous défendre, à vous indemniser et à vous dégager, ainsi que vos sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs et employés, de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation, de tout coût, dommage, perte, responsabilité et dépense (y compris, sans limitation, les honoraires d'avocat raisonnables et les frais de justice) (collectivement, les « Dommages ») dans la mesure où ils découlent d'une réclamation d'un tiers alléguant que votre utilisation des Services (y compris tout « Résultat généré par l'IA ») porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers .
- (b) En aucun cas, Sage, ses sociétés affiliées, ses employés, ses consultants, ses agents et ses sous-traitants ne pourront être tenus responsables envers vous dans la mesure où la violation alléguée repose sur : (i) une personnalisation ou une modification des Services à votre demande ou par toute personne autre que nous ; (ii) votre utilisation des Services en combinaison avec tout service, logiciel, matériel, réseau ou système non fourni par nous, si la violation alléguée est liée à cette combinaison ; (iii) votre utilisation des Services d'une manière contraire à nos instructions ou à la Documentation ; (iv) votre utilisation continue des Services (y compris les Résultats générés par l'IA) après notification d'une violation présumée ou avérée de la part de Sage ou de toute autorité compétente ; (v) les Données client (y compris les

Données d'entrée pour l'IA) fournies par vous ou vos Utilisateurs ; (vi) votre modification, combinaison ou intégration des Résultats générés par l'IA avec d'autres éléments, lorsque la contrefaçon résulte de cette modification, combinaison ou intégration ; ou (vii) les Services tiers fournis par des Prestataires tiers, dans la mesure où la contrefaçon résulte de ces éléments tiers.

11.2. Option de remplacement : sous réserve de la section 11.5, si une partie quelconque des Services enfreint, ou si nous estimons raisonnablement qu'elle est susceptible d'enfreindre, des droits de propriété intellectuelle, nous pouvons, à nos frais et à notre discrétion : (i) obtenir le droit pour vous de continuer à utiliser ces Services ; (ii) remplacer ou modifier ces Services de manière à ce qu'ils ne constituent plus une contrefaçon sans perte significative de fonctionnalité ; ou (iii) si les options (i) et (ii) ne sont pas réalisables, résilier le présent Contrat et vous rembourser au prorata les frais prépayés et non utilisés pour les Services couvrant la période postérieure à la date d'effet de la résiliation.

11.3. Indemnisation de notre part. Sous réserve des sections 11.4

et 11.5, vous vous engagez à nous défendre, à nous indemniser et à nous dégager, ainsi que nos sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés et agents, de toute responsabilité à l'égard de tout préjudice dans la mesure où celui-ci découle de ou est lié aux actes ou omissions de votre part et de celle de vos Utilisateurs concernant : (i) votre utilisation et celle de vos Utilisateurs des Services ; (ii) toute Donnée client, y compris la collecte, la conservation ou l'utilisation de celles-ci par vous ou vos Utilisateurs ; (iii) le manquement de votre part ou de celle de vos Utilisateurs à l'une de vos obligations au titre du présent Contrat, y compris toute réclamation d'un tiers alléguant que : (a) les Données client, y compris leur collecte, leur conservation ou leur utilisation par vous-même ou vos Utilisateurs, portent atteinte aux droits d'un tiers ou lui ont causé un préjudice ; ou (b) votre utilisation des Services en violation du présent Contrat porte atteinte aux droits d'un tiers ou lui a causé un préjudice, ou enfreint de toute autre manière la législation applicable ; ou (iv) l'utilisation ou l'utilisation abusive, par vous ou vos Utilisateurs, de tout Système d'IA qui n'est pas fourni par nous dans le cadre des Services (y compris tout Système d'IA externe ou tiers utilisé en relation avec les Services), y compris toute violation de données, exfiltration de données, profilage d'utilisateurs ou d'entreprises, incident de sécurité, dommage au système ou réclamation de tiers découlant de ou en relation avec une telle utilisation ou utilisation abusive.

11.4. Sans préjudice de ce qui précède, la section 11.3(iii) ne s'applique pas dans la mesure où une telle réclamation d'un tiers allègue une violation ou un détournement de droits de propriété intellectuelle de tiers imputable exclusivement : (a) à des consignes d'instruction, des injections contextuelles, des entrées au niveau du système ou tout autre contenu technique fourni par ou pour le compte de Sage ; ou (b) à des données de personnalisation ou de réglage fin fournies par Sage. De même, la section 11.3(iv) ne s'applique pas dans la mesure où la réclamation d'un tiers concernée est exclusivement imputable : (a) à des consignes d'utilisation, des insertions contextuelles, des entrées au niveau du système ou tout autre contenu technique fourni par ou pour le compte de Sage ; ou (b) à la personnalisation fournie par Sage ou aux données de réglage fin.

11.5. Procédure d'indemnisation. En cas d'obligation d'indemnisation potentielle en vertu de la présente section 11,

la partie indemnisée devra fournir à la partie indemnisante : (i) une notification écrite sans délai de la réclamation ou d'une menace de réclamation connue ; et (ii) le contrôle de la défense et du règlement de la réclamation, ainsi qu'une assistance raisonnable à cet égard, aux frais de la partie indemnisante. Sans le consentement écrit préalable de la partie indemnisée, la partie indemnisante ne doit pas conclure de règlement ni accepter un jugement défavorable dans le cadre d'une telle réclamation qui porterait atteinte aux droits ou aux intérêts de la partie indemnisée ou lui imposerait des obligations supplémentaires .

11.6. Recours exclusif. Les obligations d'indemnisation énoncées ci-dessus constituent la seule et unique responsabilité de la partie indemnisante et le recours exclusif de la partie indemnisée pour toute réclamation de tiers décrite dans la présente section 11.

12. Limitation de responsabilité

12.1. Limitations. À L'EXCEPTION DES OBLIGATIONS D'INDEMNISATION PRÉVUES À LA SECTION 11, LES PARTIES CONVIENNENT QUE, DANS LES LIMITES MAXIMALES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, AUCUNE DES PARTIES N'AURA DE RESPONSABILITÉ ENVERS L'AUTRE PARTIE POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE, ACCESSOIRE, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE GARANTIE, D'UNE RUPTURE DE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUTE AUTRE CAUSE D'ACTION JURIDIQUE, ET QUE LA PARTIE AIT ÉTÉ OU NON INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. À L'EXCEPTION DE VOS OBLIGATIONS DE PAIEMENT DES FRAIS AU TITRE DU PRÉSENT CONTRAT ET DES OBLIGATIONS D'INDEMNISATION PRÉVUES À L'ARTICLE 10, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CHACUNE DES PARTIES NE DÉPASSERA PAS LE MONTANT DES FRAIS D'ABONNEMENT AUX SERVICES PAYÉS OU DÛS À SAGE AU COURS DE LA PÉRIODE DE 12 mois précédant immédiatement l'événement donnant lieu à la réclamation, ou, si cette réclamation survient au cours de la première période de 12 mois du présent contrat, au cours de cette période.

12.2. Champ d'application. Les exclusions et limitations ci-dessus s'appliquent à toutes les causes d'action, qu'elles résultent d'une rupture de contrat, d'un délit civil, d'un manquement à une obligation légale ou de toute autre cause, même si ce préjudice était raisonnablement prévisible ou si une partie avait informé l'autre de la possibilité d'un tel préjudice, étant entendu qu'aucune disposition du présent contrat ne saurait limiter ou exclure une responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi. La répartition des risques dans le présent contrat se reflète dans le montant des frais dus en vertu des présentes. Une partie ne peut contourner les limitations de responsabilité prévues dans les présentes ni obtenir plusieurs indemnisations au titre du présent Contrat en introduisant des demandes distinctes ou des demandes au nom de ses sociétés affiliées.

13. Dispositions générales

13.1. Respect de la législation. Chaque partie s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables relatives à votre utilisation des Services, y compris les sanctions applicables (notamment celles de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), des Nations Unies, du Royaume-Uni, de l'Union européenne et du Canada), ainsi que les lois relatives à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ; toutefois, notre conformité à la loi américaine de 1996 sur la portabilité et la responsabilité en matière d'assurance

maladie (Health Insurance Portability and Accountability Act), telle que modifiée, nécessite la conclusion d'un accord écrit distinct de notre part. Chaque partie doit mettre en place des contrôles et des procédures appropriés afin de pouvoir démontrer sa conformité à ces lois et réglementations.

13.2. Les Services peuvent être soumis aux lois et réglementations en matière d'exportation des États-Unis, du Canada et d'autres juridictions. Chaque partie déclare qu'elle-même et ses sociétés affiliées ne figurent sur aucune liste de « personnes interdites » (ou liste de sanctions ciblées similaire) et que ses sociétés affiliées ne sont ni détenues ni contrôlées par une personne politiquement exposée. Vous êtes tenu de nous informer si, pendant la durée du présent Contrat, vous ou l'une de vos sociétés affiliées venez à figurer sur une « liste des personnes interdites » du gouvernement américain (ou une liste de sanctions ciblées équivalente) ou si vous venez à être détenu ou contrôlé par une personne politiquement exposée. Si ces circonstances devaient se produire, nous serions en droit de résilier le présent Contrat avec effet immédiat moyennant notification écrite à votre intention. Vous ne devez pas autoriser les Utilisateurs à accéder aux Services ou à les utiliser aux États-Unis ou au Canada, dans un pays soumis à un embargo, en violation de toute loi ou réglementation en matière d'exportation des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Union européenne ou du Canada, ou dans tout Territoire interdit. On entend par « territoires interdits » : (i) tout pays ou territoire faisant l'objet de sanctions globales à l'échelle de l'État ou du gouvernement de la part du Royaume-Uni, de l'Union européenne, des États-Unis ou du Canada ; et (ii) tout autre pays ou territoire faisant l'objet de telles sanctions de la part du Royaume-Uni, de l'Union européenne, des États-Unis ou du Canada après la date d'entrée en vigueur. Vous devez mettre en place et maintenir, pendant toute la durée du présent Contrat, des procédures et des contrôles appropriés afin de garantir et d'être en mesure de démontrer votre conformité à la présente section 13.1. Chaque partie informera sans délai l'autre partie si elle a enfreint la présente section ou si un tiers dispose de motifs raisonnables de prétendre qu'elle l'a enfreinte. En cas de violation de la présente section 13.1 de votre part, nous serons en droit de suspendre immédiatement votre utilisation des Services dans la mesure où nous le jugerons nécessaire, sans préavis, et/ou de résilier le Contrat avec effet immédiat moyennant notification écrite à votre intention. Vous vous engagez à indemniser (et à tenir indemnisés) Sage ainsi que nos dirigeants, administrateurs, salariés, avocats et mandataires contre tout préjudice résultant de ou lié à votre violation (ou à celle de vos Utilisateurs) de la présente clause 13.2.

13.3. . Vous vous engagez à coopérer à tout processus de vérification préalable auquel nous pourrions vous demander de participer de temps à autre afin de garantir votre conformité au présent Contrat et à la présente section 13. Vous vous engagez à nous apporter toute la coopération, les informations et l'assistance raisonnables dans le cadre de nos processus de vérification préalable, à quelque fin que ce soit, y compris, sans s'y limiter, pour nous permettre d'établir la propriété et d'identifier tout territoire sur lequel vous et tout ou partie de vos Utilisateurs utilisez et accédez aux Services, à quelque fin que ce soit. Votre refus de participer à un tel processus et/ou de fournir les informations requises sera considéré comme une violation substantielle du présent Contrat et nous serons en droit de résilier le présent Contrat avec effet immédiat moyennant notification écrite adressée à votre intention.

13.4. Utilisateurs du gouvernement américain. Les Services et nos Informations confidentielles sont des

produits commerciaux. S'ils sont utilisés par ou pour le compte du gouvernement américain, les droits du gouvernement américain sur ceux-ci se limiteront à ceux spécifiés dans le présent Contrat, conformément aux dispositions du FAR 12.212 et du DFARS 227.7202-1 à 227.7202-4, selon le cas.

13.5. Concurrence déloyale. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Services ou tout contenu que nous mettons à votre disposition pour développer un produit ou un service concurrentiel, ni pour effectuer une analyse comparative avec un produit ou un service n'appartenant pas à Sage.

13.6. Cession. Aucune des parties ne peut céder les droits ou obligations découlant du présent Contrat sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, sauf si une partie cède le présent Contrat dans son intégralité dans le cadre d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une réorganisation ou d'une restructuration d'entreprise, ou de la vente de la quasi-totalité de ses actifs. Toute tentative de cession en violation du présent Contrat sera nulle et non avenue.

13.7. Recours non exclusifs. Sauf disposition expresse contraire dans les présentes, aucun recours prévu dans le présent Contrat n'exclut tout autre recours disponible.

13.8. Tiers bénéficiaires. Certains Services peuvent être fournis par nos Sociétés affiliées. Dans ce cas, chacune de ces Sociétés affiliées sera un tiers bénéficiaire du présent Contrat dans la mesure où ces Services sont concernés. Sauf disposition expresse contraire dans le présent Contrat, une personne qui n'est pas partie au présent Contrat n'aura aucun droit de le faire valoir.

13.9. Intégralité du contrat. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties concernant son objet et remplace tous les accords, négociations et discussions antérieurs ou contemporains, écrits ou oraux, entre les parties concernant l'objet des présentes. Les parties reconnaissent qu'en concluant le présent Contrat, elles ne se sont pas fondées sur, et n'auront aucun droit ni recours à l'égard de toute déclaration, assertion, assurance ou garantie autre que celles expressément prévues dans le présent Contrat. Aucune disposition ne limitera ni n'exclura la responsabilité de l'une ou l'autre des parties en cas de fraude.

13.10. Divisibilité. Si une disposition du présent Contrat est jugée invalide, illégale ou inapplicable, elle sera, dans la mesure du possible, interprétée de manière à refléter l'intention de la disposition initiale, toutes les autres dispositions du présent Contrat restant pleinement en vigueur.

13.11. Absence de partenariat ou de mandat. Chaque partie est un prestataire indépendant, et aucune des parties n'a le pouvoir d'agir au nom de l'autre. Aucune des parties ne se présentera comme mandataire, préposé, franchisé, coentrepreneur ou partenaire juridique de l'autre. Nous concluons le présent Contrat en tant que mandant et non en tant que mandataire d'une autre société Sage, et les réclamations au titre du présent Contrat ne peuvent être formulées qu'à notre encontre et non à l'encontre de l'une de nos sociétés affiliées.

13.12. Renonciation. Le fait pour une partie de ne pas exercer ou d'exercer avec retard un droit prévu par le présent Contrat ne saurait constituer une renonciation à ce droit. Il ne peut être renoncé à un droit que par écrit, au moyen d'un document signé par la partie qui y renonce.

13.13. Force majeure. Nonobstant toute disposition contenue dans le présent Contrat, aucune des parties ne sera responsable envers l'autre dans la mesure où l'exécution de toute obligation au titre du présent Contrat est retardée ou empêchée par un cas de force majeure.

13.14. Ordre de priorité. En cas de conflit ou d'incohérence explicite, l'ordre de priorité sera le suivant : (i) le Contrat de traitement des données ; (ii) votre Commande ; (iii) les présentes conditions

(y compris toutes les annexes ou pièces jointes) ; et (iv) la Documentation.

13.15. Mises à jour. Nous pouvons être amenés à modifier les présentes conditions de temps à autre. Nous vous informerons de toute modification substantielle en vous envoyant sans délai un e-mail ou en publiant un avis sur les Services. En continuant à accéder aux Services ou à les utiliser après cette notification, vous indiquez que vous acceptez d'être lié par les conditions modifiées. Nonobstant ce qui précède, si les modifications ont un impact négatif significatif sur vous et que vous ne les jugez pas acceptables, vous devez nous en informer dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de modification. Si nous ne pouvons pas donner suite à votre objection, les conditions antérieures resteront en vigueur jusqu'à l'expiration de votre période d'abonnement alors en cours. Tout renouvellement d'abonnement sera régi par nos conditions alors en vigueur.

13.16. Interdiction de publicité. Aucune des parties ne fera de déclaration publique concernant le présent Contrat ou la relation entre les parties régie par celui-ci qui identifie l'autre partie sans le consentement écrit préalable de cette dernière, sauf que, tant que vous êtes client, Sage peut utiliser votre nom et votre logo dans sa liste de clients d'une manière qui ne suggère pas un quelconque avalissement.

13.17. Droit applicable ; règlement des litiges. La validité, l'interprétation et l'application du présent Contrat seront régies par le droit interne de la province de l'Ontario, à l'exclusion de ses dispositions en matière de conflit de lois. Les parties conviennent de régler tous les litiges liés au présent Contrat par voie d'arbitrage individuel exécutoire devant un arbitre unique et s'engagent à ne pas tenter ni participer à une action collective. L'arbitrage sera administré par JAMS conformément à ses Règles et procédures d'arbitrage complètes et selon les procédures accélérées prévues par ces règles, et se déroulera à Toronto, en Ontario. Toute contestation de l'arbitrabilité sera tranchée par l'arbitre. La sentence arbitrale pourra faire l'objet d'un jugement exécutoire devant tout tribunal compétent. Dans le cas où une partie solliciterait une mesure injonctive auprès d'un tribunal, les parties consentent à la compétence exclusive et au lieu de juridiction des tribunaux situés à Toronto, en Ontario. Pour éviter toute ambiguïté, la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas. Renonciation au recours collectif. VOUS ET SAGE CONVEZ QUE TOUT LITIGE RELATIF AU PRÉSENT CONTRAT SERA RÉGLÉ À TITRE INDIVIDUEL CONFORMÉMENT À LA SECTION 13.18 (LOI APPLICABLE ; RÉOLUTION DES LITIGES). LES RECOURS COLLECTIFS, LES ARBITRAGES COLLECTIFS, LES ACTIONS EN JUSTICE INTENTÉES PAR UN AVOCAT GÉNÉRAL PRIVÉ ET TOUTE AUTRE PROCÉDURE DANS LAQUELLE UNE PERSONNE AGIT À TITRE DE REPRÉSENTANT NE SONT PAS AUTORISÉS. AUCUNE DES DEUX PARTIES NE PEUT REGROUPER UNE PROCÉDURE INDIVIDUELLE AVEC UN LITIGE IMPLIQUANT UN TIERS SANS LE CONSENTEMENT DE TOUTES LES PARTIES CONCERNÉES.

13.18. Notifications. Sauf disposition contraire du présent Contrat, toute notification requise en vertu des présentes devra être formulée par écrit et envoyée par courrier prépayé, par service de messagerie ou par e-mail à l'adresse de contact ou à l'adresse e-mail communiquée en dernier lieu par écrit à la partie notifiante par la partie notifiée. Toute notification sera réputée reçue : (i) si elle est envoyée par courrier prépayé, 48 heures après son dépôt à la poste ; (ii) si elle est envoyée par coursier, le jour ouvrable suivant ; ou (iii) si elle est envoyée par e-mail, à 9 h, heure locale du destinataire, le jour ouvrable suivant l'envoi de l'e-mail, ou plus tôt si le destinataire visé a confirmé la réception soit expressément, soit par son comportement. Les notifications juridiques peuvent nous être adressées à Sage Software Canada Limited, c/o Sage Software, Inc., 619 Ponce de Leon Avenue, Suite 400, Atlanta, Géorgie 30308, à l'attention du service juridique.

13.19. Interprétation. Les titres sont fournis à titre indicatif uniquement et ne peuvent être utilisés aux fins d'interprétation. Les termes « tels que » et « y compris » n'impliquent aucune limitation. La présente convention ne saurait être interprétée à l'encontre de son rédacteur.

13.20. Langue. « » ***Les parties ont expressément exigé que le présent contrat et tous les documents qui s'y rapportent soient rédigés en anglais.***

14. Conditions supplémentaires relatives aux produits

14.1. API et outils de développement. Les conditions suivantes s'appliquent si nous vous autorisons à utiliser notre API pour connecter les Services à un service tiers et/ou à utiliser nos outils de développement pour développer une ou plusieurs applications interopérables avec les Services :

Le terme « API » désigne notre interface de programmation d'applications pour les Services, telle que mise à jour de temps à autre à notre discrétion.

Le terme « Outils de développement » désigne les composants de développement, les outils de développement, les outils de déploiement et autres documents et supports que nous mettons à disposition de temps à autre pour le développement, les tests, l'exploitation ou la maintenance d'applications interopérables avec les Services.

Sous réserve de votre respect des conditions générales du présent Contrat et du paiement des frais applicables (à savoir, les frais de transaction API ou les frais de dépassement liés à votre niveau de performance), nous vous accordons une licence limitée, révocable, non exclusive, libre de droits, non transférable et ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence vous permettant : (i) d'utiliser les Outils de développement uniquement pour développer, tester, exploiter et maintenir des logiciels destinés à votre usage avec les Services (« Vos Logiciels ») ; et (ii) d'accéder à l'API pour traiter, analyser ou afficher les Données client. Les parties des Outils de développement fournies sous licence open source sont régies par ces licences.

Entre les parties, nous détenons l'ensemble des droits, titres et intérêts relatifs à l'API et aux outils de développement, y compris toutes les configurations, personnalisations, modifications, améliorations, mises à jour et révisions de ceux-ci, et vous détenez l'ensemble des droits, titres et intérêts relatifs à votre logiciel, y compris toutes les configurations, personnalisations, modifications, améliorations, mises à jour et révisions de celui-ci.

Il vous incombe de protéger la confidentialité de tout identifiant d'accès à l'API en votre possession ou sous votre contrôle. Vous ne devez pas partager vos identifiants d'accès à l'API ni agir de quelque manière que ce soit pour contourner les limitations ou restrictions liées à votre compte.

En utilisant l'API et les outils de développement, vous vous engagez à protéger la vie privée et les droits légaux des utilisateurs et des tiers. Vous déclarez et garantissez que votre utilisation des outils de développement, de l'API et de votre logiciel : (i) sera conforme à toutes les lois (y compris les lois sur l'exportation) et réglementations applicables ; (ii) ne contiendra aucun virus, logiciel malveillant ou logiciel espion ; (iii) n'enfreindra pas les conditions du présent Contrat ni aucune des politiques que nous avons établies pour le fonctionnement des applications interopérables ; (iv) n'aura pas d'impact négatif sur la vitesse, la sécurité ou l'intégrité des Services ; (v) ne contournera pas ni ne rendra inefficaces nos mesures technologiques et autres visant à sécuriser, protéger et contrôler les Services ; et (vi) n'utilisera aucun logiciel libre (FOSS) d'une manière qui ferait en sorte que les parties non libres des Services soient soumises à des conditions de licence ou à des obligations propres aux logiciels libres. Le terme « logiciel libre » (FOSS, pour « Free and Open Source Software ») désigne tout logiciel soumis à des conditions qui, comme condition d'utilisation, de copie, de modification ou de redistribution, exigent que ce logiciel ou ses œuvres dérivées soient divulgués et/ou distribués sous forme de code source, qu'ils fassent l'objet d'une licence permettant la création d'œuvres dérivées, ou qu'ils soient redistribués gratuitement. Tout manquement à la présente section constitue une violation substantielle du présent Contrat.

Nous pouvons surveiller l'utilisation de l'API pour quelque raison que ce soit, notamment à des fins d'assurance qualité, d'amélioration des Services et de vérification du respect du présent Contrat. Si vous utilisez l'API pour accorder l'accès aux Données client ou pour les exporter depuis les Services, nous ne sommes pas responsables de l'utilisation ou de l'utilisation abusive des Données client obtenues via l'API.

14.2. Composants téléchargeables. Le fonctionnement de certains modules des Services nécessite l'utilisation de composants logiciels téléchargeables conçus pour être installés sur des ordinateurs de bureau ou des appareils mobiles (« Composants téléchargeables »). Les Composants téléchargeables constituent des « Services » au sens du présent

Accord. Les utilisateurs peuvent être amenés à donner leur consentement explicite pour l'utilisation de certains composants téléchargeables ; dans ce cas, le fonctionnement des Services nécessitant ces composants

téléchargeables dépend de ce consentement donné par les utilisateurs. Nous ne sommes pas responsables de la non-utilisation des Services due au refus de l'utilisateur d'installer les composants téléchargeables, à l'absence de consentement de l'utilisateur (lorsque cela est requis) ou au refus de l'utilisateur (lorsque cette option est activée). Sous réserve de votre respect des conditions générales du présent Contrat, nous vous accordons la licence limitée, non exclusive, non transférable (sauf disposition expresse contraire dans les présentes), libre de droits et révocable suivante : vos Utilisateurs autorisés peuvent télécharger, installer et exécuter sur des appareils pris en charge la version exécutable des Composants téléchargeables afin d'utiliser les modules des Services qui recourent à ces Composants téléchargeables et auxquels vous êtes abonné. Outre les restrictions du présent Contrat concernant les Services, vous n'êtes pas autorisé à traduire, désassembler, décompiler, déchiffrer ou procéder à une ingénierie inverse des Composants téléchargeables, ni à autoriser ou permettre sciemment à un tiers d'effectuer l'une des actions susmentionnées, sauf dans la mesure où ces activités sont expressément autorisées par la loi nonobstant cette interdiction ou par les conditions de licence régissant l'utilisation des composants open source inclus dans les Composants téléchargeables. Nous pouvons, de temps à autre, mettre à jour les Composants téléchargeables. Les Composants téléchargeables et toutes leurs copies sont concédés sous licence et ne sont pas vendus ; ils sont protégés par la législation applicable, y compris les lois américaines et étrangères sur le droit d'auteur et les traités internationaux. Les licences prévues dans la présente section prendront fin à la première des deux dates suivantes : la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, ou la résiliation ou l'expiration de votre abonnement au(x) module(s) des Services qui utilisent les Composants téléchargeables. À la résiliation de la licence, vous devez cesser toute utilisation des Composants téléchargeables et supprimer sans délai toutes les copies, intégrales ou partielles, de ceux-ci qui se trouvent en possession ou sous le contrôle de vos Utilisateurs. Aucun accord de niveau de service ne s'applique aux Composants téléchargeables ni au fonctionnement du ou des modules des Services dépendant, en tout ou en partie, des Composants téléchargeables.

14.3. Services de gestion des dépenses Sage. Si vous êtes abonné au service de gestion des dépenses Sage, le service de gestion des dépenses Sage Services Avenant conditions disponibles à l'adresse <https://www.sage.com/en-us/legal/terms-and-conditions/product-and-service-terms-and-conditions/sage-intacct/> sont incorporées aux présentes par référence et s'appliquent à ces services de gestion des dépenses Sage.

14.4. Composants open source. La présente section s'applique nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat. Vous reconnaissez que certains composants des Services qui vous sont fournis sous forme de code objet ou de code source sont couverts par des licences open source ou similaires (chaque composant étant un « Composant OSS » et une telle licence étant une « Licence OSS »). Lorsque la Licence OSS concernée l'exige (et uniquement dans la mesure requise) : (a) tous les droits, autorisations, exclusions et/ou clauses de non-responsabilité supplémentaires figurant dans cette Licence OSS s'appliqueront au Composant OSS correspondant ; (b) toutes les dispositions (y compris toute restriction, interdiction ou exclusion) du présent Contrat qui sont contraires aux termes de cette Licence OSS ne s'appliqueront pas au Composant OSS correspondant ; et (c) si Sage propose de fournir le code source ou des documents ou informations connexes relatifs au composant OSS correspondant, cette offre est par les présentes formulée par Sage, et toute demande de code source ou d'informations connexes doit être adressée exclusivement à : globalproductops@sage.com. Les dispositions relatives à la garantie et à l'indemnisation du présent Contrat ne s'appliquent pas en cas de contrefaçon causée ou favorisée par un Composant OSS, et nous ne serons pas responsables envers vous de toute réclamation ou responsabilité découlant de l'utilisation d'un tel composant.

14.5. Conditions particulières relatives aux produits. Certains autres Services ou modules peuvent être régis par des conditions supplémentaires. Lorsque vous les acceptez par écrit, ces conditions font partie intégrante du présent Contrat.

15. Achat par l'intermédiaire d'un partenaire

15.1. Achat auprès d'un revendeur agréé. Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent si vous souscrivez un abonnement aux Services auprès d'un revendeur agréé (tel qu'un VAR) (ci-après dénommé « Revendeur ») : si vous passez une commande portant sur les Services auprès d'un Revendeur, alors (i) ce document constituera une Commande au sens des présentes, (ii) vos obligations de paiement au titre de cette Commande seront dues au Revendeur, (iii) vous consentez à ce que nous partagions les Données d'utilisation avec le Revendeur conformément à la section 5 ci-dessus, et (iv) votre acceptation de

cette Commande vaut acceptation du présent Contrat entre vous et nous pour la fourniture des Services, étant entendu que toute transaction intervenant exclusivement entre vous et le Revendeur (telle que des services professionnels fournis par le Revendeur ou d'autres Services tiers vendus par le Revendeur) ne fera pas partie du présent Contrat. L'assistance technique de premier niveau pour les Services sera fournie par le Revendeur, sauf disposition contraire

divulgaration des Données client au Revendeur conformément à la section 6 ci-dessus, et il vous incombera de mettre fin à cet accès.

prévu dans la Commande. Le non-paiement des frais dus à un Revendeur au titre d'une Commande constituera une violation substantielle du présent Contrat. Si vous accordez à un Revendeur l'accès aux Données client ou à votre compte de Services, cet accès vaudra consentement à la